
Avis d'Appel d'Offres (AAO)

MARCHE AU POISSON DE NOUKCHOUTT(MPN)

AAO No: 007/MPN/CPMP-MPEM/2023

Travaux de Nettoyage

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à la publication du Plan Annuel de Passation des Marchés 2023 paru sur le site web www.armp.mr.

2. Cet Avis d'appel d'offres est relatif au Dossier d'Appel d'Offres Ouvert National DAON N° : 007/MPN/CPMP-MPEM/2023

Le Marché au Poisson de Nouakchott (MPN), dans le cadre de l'exécution de son budget de fonctionnement 2024 envisage, le lancement de cet appel d'offre national N° 007/MPN/CPMP_MPEM/2023 pour les travaux de nettoyage et évacuation des ordures du MPN.

3. Les travaux seront exécutés au MPN dans un délai ne dépassant pas 12 mois.

4. Le MPN sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter **les travaux de nettoyage, de collecte, de ramassage des ordures et autres objets encombrants non autorisés et transportables (caisse au poisson, morceaux de pirogues, objets déposés illégalement sur les toits etc.)** Au niveau du MPN et leurs évacuations vers les sites autorisés par les autorités compétentes de la ville de Nouakchott.

5. Le présent appel d'offres est un Appel d'offres national ouvert

6. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Commission de Passation des Marchés Publics du ministère des Pêches et de l'Economie Maritime (CPMP-MPEM) siège Ilot C 335-BP 5716 Nouakchott – Mauritanie** à compter du 24/11/2023 de 10h à 15h les jours ouvrables et de 10h à 12h le vendredi.

8. Les exigences en matière de qualification sont :

- Fournir une attestation de capacité financière délivrée par un établissement financier agréé par la Banque Centrale de Mauritanie d'un montant de **1 400 000 MRU**.
- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen de **2 800 000 MRU** durant les trois (03) dernières années. Les chiffres d'affaires sont ceux figurant sur les états financiers certifiés à fournir par les soumissionnaires.

- Fournir les attestations de bonne exécution prouvant l'exécution d'au moins deux (02) marchés similaires de même nature, de même envergure et de même complexité durant les cinq (5) dernières années (les attestations doivent être accompagnés des pages de garde et de signature des contrats sous peine de rejet)
- Disposer des moyens matériels et humains (comme indiqué dans les RPAO) pour la bonne exécution des prestations.
- Fournir une Attestation de disponibilité et de fonctionnement du matériel proposé, délivrée après l'essai dudit matériel devant une commission désignée par le MPN et CPMP-MPEM

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations Complémentaire et détaillées.

9. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après contre versement d'un montant de 5000 ouguiyas MRU non remboursable au compte n°2118 ouvert au nom du MPN à la Banque « BMI » :

Commission de Passation des Marchés Publics du ministère des Pêches et de l'Economie Maritime (CPMP-MPEM) siège Ilot C 335-BP 5716 Nouakchott-Mauritanie.

10. Les offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées à l'adresse indiquée dans le DAO au plus tard le 14/12/2023 à 12 heures. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis et, à l'adresse :

Commission de Passation des Marchés Publics du ministère des Pêches et de l'Economie Maritime (CPMP-MPEM) siège Ilot C 335-BP 5716 Nouakchott-Mauritanie,

Le 14/12/2023 à 12h05 mn.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de 100 000 ouguiyas MRU et valable 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Nouakchott le 24/11/2023

Le Directeur Général

Cheibete Habib Sidi Maouloud

